



Municipalité de
Saint-Ferréol-les-Neiges

AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Avis public est par la présente donné aux citoyens de la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges

- Que le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire à huis clos par vidéoconférence, le 31 mai 2021 à 20 h.
- Les sujets suivants y seront traités :

1. Ouverture de la séance

2. Avis de convocation

3. Séance à huis clos

4. Dossiers Urbanisme

4.1. Recommandations suite séance spéciale du CCU du 4 mai 2021

4.1.1. Dérogation mineure

- 4.1.1.1 Explication sur la dérogation mineure au 3486, avenue Royale
- 4.1.1.2 Décision sur la dérogation mineure au 3486, avenue Royale
- 4.1.1.3 Explication sur la dérogation mineure au 3175, avenue Royale
- 4.1.1.4 Décision sur la dérogation mineure au 3175, avenue Royale
- 4.1.1.5 Explication sur la dérogation mineure au 5796, avenue Royale
- 4.1.1.6 Décision sur la dérogation mineure au 5796, avenue Royale

4.1.2. PIIA

- 4.1.2.1 3175, avenue Royale

4.1.3. PIIA refusé

- 4.1.3.1 3486, avenue Royale

4.1.4. CPTAQ

- 4.1.4.1 Lot 6 092 347

4.2. Recommandations suite séance régulière du CCU du 18 mai 2021

4.2.1. PIIA

- 4.2.1.1 122, rue de Nagano
- 4.2.1.2 36, rue de la Savane
- 4.2.1.3 3486, avenue Royale
- 4.2.1.4 123, rue du Marais
- 4.2.1.5 17, rue de la Traverse
- 4.2.1.6 40, rue de Nagano - Garage
- 4.2.1.7 40 rue de Nagano - Agrandissement bâtiment principal
- 4.2.1.8 1270, rang Saint-Nicolas
- 4.2.1.9 31-33, rue de la Buissonnière
- 4.2.1.10 28-30, rue de la Buissonnière
- 4.2.1.11 19-21, rue de la Buissonnière
- 4.2.1.12 16-18, rue de la Buissonnière
- 4.2.1.13 5-7-9, rue Poulin
- 4.2.1.14 79, rue des Granges

4.2.2. PIIA refusé

- 4.2.2.1 99, rue de l'Île

5. Règlements


5.1. Avis de motion

- 5.1.1. Règlement #21-802 modifiant le règlement sur la gestion contractuelle 18-744

6. Levée de la séance

Donné à Saint-Ferréol-les-Neiges,
le 28 mai 2021

Avis numéro : 2021-39

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized loop followed by a horizontal line.

Martin Leith
Secrétaire-trésorier

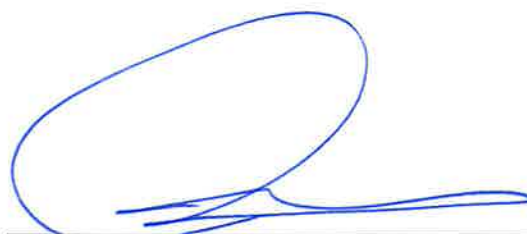
CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Martin Leith, secrétaire-trésorier adjoint de la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil :

1. Hôtel de ville
2. Caisse Desjardins de la Côte-de-Beaupré
3. Église
4. ~~Marché du village Dany Drouin~~
5. Marché Mont-Sainte-Anne
6. Garage Daniel Morency

Le 28 mai 2021, entre 8 heures et 16 heures 30.

En foi de quoi, je donne ce certificat, le 28 mai 2021.



Martin Leith
Secrétaire-trésorier